

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 12 - 15 mai 1998

## RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

### Point 8 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/98/8-C/4**  
29 février 2000  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJET D'INTERVENTION PROLONGÉE EN FAVEUR DE RÉFUGIÉS ET DE PERSONNES DÉPLACÉES - ZAMBIE 5428.03

### Aide alimentaire aux réfugiés de l'Angola et de la République démocratique du Congo (ex-Zaïre)

Durée du projet	Douze mois
Nombre de bénéficiaires	25 200
Coût total pour le PAM	2 250 053 dollars
Coût total estimatif	6 327 365 dollars

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

### RÉSUMÉ

En étroite collaboration avec le Gouvernement zambien, le HCR et des ONG, le PAM fournit, par le biais de projets de secours et de développement, une aide alimentaire aux réfugiés en Zambie depuis 1965. Jusqu'à 40 000 réfugiés ont bénéficié de son aide. Le gouvernement et le HCR ont estimé le nombre actuel de réfugiés à 35 400, répartis dans deux camps; en outre, le centre de transit de Natende compte 2 500 familles. Une mission d'évaluation conjointe PAM/HCR a eu lieu du 17 au 22 mars 1997, établissant comme suit le nombre des bénéficiaires de l'aide du PAM dans le cadre du présent projet: 6 500 réfugiés vulnérables recevant déjà une aide au titre du projet d'intervention prolongée en faveur de réfugiés et de personnes déplacées (IPR) en cours; 5 200 personnes ayant fui la République démocratique du Congo en guerre, et récemment arrivées en Zambie; 1 000 enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition et 2 500 familles (12 500 réfugiés) dont les cultures ont été compromises par une période de sécheresse en début d'année et qui bénéficieront d'une aide par le biais d'activités vivres-contre-travail. Ainsi, la mission a établi à 25 200 le nombre de réfugiés qui recevront une aide au titre du présent élargissement. Pour des raisons de sécurité, aucun mouvement de rapatriement vers l'Angola ne devrait avoir lieu pendant la durée du présent projet.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 6513-2201

Coordonnateur de programmes: H. Taal tel.: 6513-2509

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).

